

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



ABN·AMRO Investment Solutions

ABN AMRO Total Return Global Equities Part C : FR0010362863

Cet OPCVM est géré par ABN AMRO Investment Solutions, la société de gestion du Groupe ABN AMRO

Objectifs et Politique d'Investissement

Le Fonds a pour objectif d'offrir une performance supérieure à celle de son indice de référence composite 50% MSCI Daily Net TR World Euro +25% BofA Merrill Lynch 1-10 Years Euro Gouvernement Bonds + 25% Eonia capitalisé, sur la durée de placement recommandée. Ces indices sont calculés dividendes et coupons réinvestis.

Ce Fonds est géré activement et est comparé à son indice de référence à des fins d'indicateur de performance et de niveau de risque. Cependant, la référence à cet indice ne constitue pas un objectif ou une limitation dans la gestion et la composition du portefeuille et le Fonds ne restreint pas son univers aux composants de l'indice.

En fonction de ses anticipations sur les risques et opportunités de marché et de ses convictions fortes, le gérant sélectionne plusieurs classes d'actifs, zones géographiques, secteurs ou styles de gestion et détermine la pondération qu'il souhaite affecter à chacun d'entre eux.

Pour répondre à son objectif de gestion, le FCP mène une gestion discrétionnaire, tout en investissant sur les marchés internationaux d'actions, d'obligations et instruments monétaires. Le choix des investissements ne sera limité ni au niveau géographique (y compris les marchés émergents), ni sur le plan sectoriel, ni sur le plan des devises de libellé.

Pour répondre à son objectif de gestion, la poche actions du FCP est constituée d'actions internationales de toute capitalisation et sans contrainte sectorielle et géographique dans la limite de 100% de l'actif net.

La poche titres de créances et instruments du marché monétaire est constituée d'obligations émises par des entités privées ou publiques internationales (pays émergents y compris) de notation « Investment Grade » au moment de l'achat, dans la limite de 100% de l'actif net (y compris obligations convertibles).

La fourchette de sensibilité est comprise entre -4 et +10.

En cas de dégradation en cours de vie du titre, en dessous de la notation « Investment Grade », la décision de vendre ne sera pas systématique et reposera avant tout sur l'analyse crédit de la société de gestion. Elle dépendra des critères de liquidité et liés à la stratégie utilisant ce titre. L'investissement est permis dans les parts ou actions d'OPC/Trackers monétaires et obligataires de droit français ou européen conformes à la directive, dans la limite de 10% de l'actif net du Fonds.

Le gérant pourra intervenir, de manière discrétionnaire, sur les marchés dérivés dans un but de couverture et/ou d'exposition du portefeuille au risque actions, taux, dans la limite de 10% de l'actif net.

Le Fonds pourra également intervenir sur les marchés de changes dans la limite d'un engagement total de 100% de l'actif net.

La devise de comptabilité de la part est exprimée en euro.

Le Fonds capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.

La durée de placement recommandée est supérieure à 5 ans.

Les investisseurs peuvent obtenir le rachat de leurs parts sur demande à tout moment à la Banque NEUFLIZE OBC, CA Titres et CACEIS Bank. Les demandes de rachats sont centralisées chaque jour jusqu'à 17h30 chez CACEIS Bank et exécutées sur la base de la valeur liquidative du lendemain (valeur liquidative quotidienne).

Profil de Risque et de Rendement

A RISQUE PLUS FAIBLE

A RISQUE PLUS ELEVE

Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Pourquoi l'OPCVM est classé dans la catégorie [4] ?

Le FCP présente un profil plutôt dynamique dû à son exposition potentiellement importante aux marchés actions, pouvant néanmoins être tempérée de manière discrétionnaire et dans des proportions plus ou moins importantes par l'investissement d'une partie du portefeuille en supports monétaires et obligataires dans la limite de 100% de l'actif net ou dans des futures visant à réduire l'exposition aux marchés actions.

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

RISQUES IMPORTANTS POUR L'OPCVM NON PRIS EN COMPTE DANS L'INDICATEUR :

Risque de crédit : en cas de dégradation de la qualité des émetteurs privés, par exemple de leur notation par les agences de notation financière, la valeur des titres peut baisser.

Risque lié à la faible liquidité de certains titres : les investissements sont possibles sur les actions de petites et moyennes capitalisations. Le volume de ces titres cotés en bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués, à la hausse comme à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative du Fonds pourra donc avoir le même comportement.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2,50%
Frais de sortie	2,50%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	1,91%
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Pas de commissions de performance pour l'exercice précédent.
20% TTC de la surperformance de l'OPCVM par rapport à son indicateur de référence, avec comparaison à un actif de référence.	

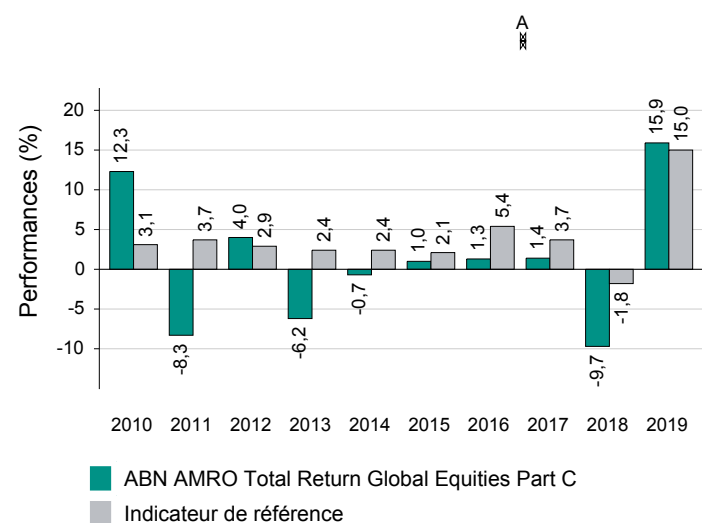
Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.

Le pourcentage communiqué - qui intègre les frais de gestion et de fonctionnement ainsi que les commissions de mouvements imputés à l'OPCVM - se fonde sur les frais (et rétrocessions) de l'exercice précédent, clos le 30 septembre 2019. Ce chiffre peut varier d'une année sur l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas des frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer au prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site www.abnamroinvestmentsolutions.com.

Performances passées



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Les frais courants ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées ont été inclus dans le calcul des performances passées. Les éventuels frais d'entrée ou de sortie n'ont pas été inclus dans le calcul des performances passées.

Date de création du Fonds : 17 novembre 2003

Date de création de la part : 17 novembre 2003

Devise de référence : Euro.

Indicateur de référence : 50% MSCI Daily Net TR World Euro + 25% BofA Merrill Lynch 1-10 Years Euro Government Bonds + 25% Eonia capitalisé.

A : Jusqu'au 3 octobre 2016, le Fonds se dénommait Neufilze Optimum et l'indicateur de référence était Euribor 6 mois +2%. Les performances passées ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité (le Fonds a fait l'objet d'un changement de profil de risque et de stratégie le 03/10/2016).

Informations Pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank

Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPCVM : (Dici/prospectus/rapport annuel/document semestriel) : l'investisseur peut obtenir plus d'information sur l'OPCVM sur simple demande écrite auprès de : ABN AMRO Investment Solutions - 3, avenue Hoche - 75008 Paris - Tel : + 33 (1) 56.21.60.60 - www.abnamroinvestmentsolutions.com.

Le Fonds propose d'autres parts pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus.

Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative : Le lieu de publication de la valeur liquidative se situe dans les locaux de la société de gestion.

Les détails actualisés de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur son site internet www.abnamroinvestmentsolutions.com ou gratuitement sur simple demande écrite auprès de celle-ci. Cette politique décrit notamment les modalités de calcul des rémunérations et avantages de certaines catégories de salariés, les organes responsables de leur attribution ainsi que la composition du Comité de rémunération et du Conseil de Surveillance.

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

La part de cet OPCVM ne peut être souscrite par une "US Persons" au sens des réglementations américaines suivantes : Regulation S de la SEC (Part 230-17 CFR230903) et Foreign Account Tax Compliance Act, dite FATCA. Parallèlement, les Institutions financières non participantes à FATCA et les entités étrangères non financières passives ne peuvent figurer sur le registre de l'OPCVM (cf. rubrique "Souscripteurs concernés" du Prospectus de l'OPCVM).

Statut FATCA de l'OPCVM, tel que défini par l'accord intergouvernemental signé le 14 novembre 2013 entre la France et les Etats-Unis : Institution financière déclarante française (Code GIIN : F98FCX.99999.SL.250).

La responsabilité d'ABN AMRO Investment Solutions ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Ce Fonds est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

ABN AMRO Investment Solutions est agréée par la France sous le numéro GP99027 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11 février 2020.